

LA PECHE A LA MORUE

1ere partie

UN PEU D'HISTOIRE

Selon certains auteurs, l'ancienneté de la consommation de la morue serait justifiée par des prescriptions religieuses. Le Christianisme interdisant alors la consommation de viande certains jours et préconisant 153 jours de maigre par an. Pour d'autres, ce serait la progression démographique qui en serait la cause, la morue séchée et salée étant bon marché et surtout se conservant très bien. Il est vrai que ce poisson était très présent en Manche à cette époque. La vente de morue salée serait attestée à Bordeaux dès le XIII^e siècle.

A partir du milieu du XIV^e siècle, la morue abandonne peu à peu les eaux de la Manche pour d'autres eaux plus au nord. Dès le XVI^e siècle, de nombreux ports, dont Saint-Malo, pratiquent un commerce actif de la morue. C'est à cette époque que les Basques vont aller pêcher le poisson sur les bancs de Terre-Neuve, bientôt suivis des Bretons et des Normands. On estime que près de 50 navires européens sont présents sur les bancs en 1517 et jusqu'à 150 navires français en 1578 venant de différents ports (St Brieux, Pornic, St-Malo, Le Havre, Fécamp...).

Le début du XVII^e siècle connaît à la fois une concentration et une spécialisation des activités de pêche. Le XVIII^e siècle reste dans la continuité avec une concentration des armements, une diversification des lieux de pêche et des fluctuations importantes de l'activité. Le XIX^e siècle est caractérisé par un arrêt de la pêche pendant une durée de 20 ans du aux guerres révolutionnaires et napoléoniennes. Puis l'activité reprend, le nombre de navires augmente ainsi que leur tonnage, c'est l'apogée de l'activité. Dans un même temps « la pêche à Islande » se développe de manière importante. Le XX^e siècle verra la fin des grands voiliers de pêche. Outre les naufrages dus aux violentes tempêtes ou autres causes, de nombreux navires seront coulés par les sous-marins allemands lors de la grande guerre. Malgré une petite reprise après la première guerre mondiale, l'activité est de nouveau en déclin avec le second conflit mondial. La généralisation de la propulsion mécanique sur les navires sonnera la fin des grands voiliers. Le dernier voilier terre-neuvier, le RENE GUILLON fait sa dernière campagne en 1951.

Du 18^e au début du 20^e siècle, il existait 2 sortes de pêche à la morue : la pêche à la morue sèche le long des îles de Terre-Neuve, à Saint-Pierre et Miquelon. La pêche à la morue verte qui se pratiquait au large sur les bancs de Terre-Neuve et en Islande.

LE DEPART POUR LA CAMPAGNE DE PECHE

Après avoir été avitaillés, les navires quittent généralement le port en mars (retour en octobre) pour rejoindre les lieux de pêche. La traversée est d'une durée d'une vingtaine de jours par beau temps et par la route la plus directe (2250 milles, mais le plus souvent la distance parcourue est comprise entre 3000 et 4000 milles), certains navires ont mis jusqu'à 50 jours (manque de vent, mauvais temps, avarie...). De nombreux capitaines prennent la route du sud pour récupérer les alizés qui vont les amener sur les bancs.

Les navires qui vont pêcher à la côte partent un mois plus tard que les autres à cause des glaces encore présentes sur les rivages des lieux de pêche.

Avant le départ, des cérémonies religieuses avec processions ont lieu. Les navires et leurs équipages sont bénis et certains capitaines lisent une dernière prière à bord du navire avant de prendre la route.

L'ARRIVEE SUR LES BANCS

Peu avant l'arrivée sur les bancs, le matériel de pêche est préparé (doris armés, lignes gréées, le grand parc où le travail de la morue est effectué est monté). Les voiles de routes sont remplacées par les voiles de pêche. Arrivé sur les bancs, le capitaine cherche la platier (les fonds sont passés de 1000m à quelques dizaines de mètres). Le navire est mis au mouillage, les voiles sont ferlées à l'exception de la voile de cap qui va maintenir le navire dans le lit du vent. Le navire étale et tire sur son mouillage. Le navire est banqué.

LES APPATS

Les appâts sont achetés mais le plus souvent pêchés sur le platier. Le bulot est l'appât le plus utilisé. Il en faut près de 72 000 pour une campagne de pêche.

I – LA PECHE A LA MORUE « SECHE »

Ce type de pêche se pratiquait le long des côtes de Terre-Neuve, Saint-Pierre et Miquelon là où les pêcheurs étaient à l'abri des vents et des courants. Les navires partaient au printemps pour les lieux de pêche avec à leur bord une centaine d'hommes plus ou moins jeunes, parfois même très jeunes.

Arrivés à destination, les navires jetaient l'ancre dans un havre (refuge sûr et tranquille). A terre, les marins réparaient ou construisaient des installations destinées à l'habitat, au stockage du matériel et au travail du poisson. Puis commençait la pêche. Celle-ci s'effectuait à la senne (filet lestés de forme rectangulaire de 200 à 300 mètre de long sur environ 30 mètre de haut maintenus en surface par des flotteurs). Pour cela les pêcheurs au nombre de 8 embarquaient sur des chaloupes.

Au retour des pêcheurs, le poisson était travaillé et salé, puis déposé sur les grèves appelées grave par les graviers pour qu'il sèche afin de mieux se conserver. Les graviers, appelés aussi peltas, étaient des jeunes gens 13 à 16 ans issus de familles de paysans des arrières pays bretons et normands. Cette pêche était éprouvante et durait de 6 à 8 mois.

2 – LA PECHE A LA MORUE « VERTE » DITE AUSSI ERRANTE

Cette pêche se pratiquait en haute mer sur les bancs, elle durait 6 à 8 mois. Les navires utilisés étaient des bricks, des bricks goélettes, des trois mâts barques, des goélettes franches, des goélettes à huniers et des trois mâts goélettes. Les équipages étaient composés par 20 à 30 hommes.

Au début, les lignes étaient tirées du bord par les pêcheurs puis au début du XVIIIe siècle, les marins utilisèrent des chaloupes (équipage 8 marins) pour aller tendre les lignes de fond. En 1873 les chaloupes furent remplacées par des doris (équipage de 2 marins, petite embarcation à fond plat d'origine américaine) beaucoup plus manœuvrables et pouvant être empilées les une sur les autres. Les lignes, longues de 1000 mètres, comportaient 2000 hameçons et étaient appâtées par des bulots pêchés sur le platier dès le début de la campagne.

A la pêche en Islande, spécialité de Paimpol, la technique de pêche était différente. Le navire était mis à la dérive et les marins, alignés sur le bord au vent du navire, pêchaient avec des lignes à main. Ce qui impliquait beaucoup de manœuvres car il fallait replacer le navire régulièrement à sa position initiale.

3 - LE TRAVAIL DU POISSON

Le travail du poisson était une étape essentielle pour garantir la bonne conservation du poisson. Lorsque les doris rentraient à bord, le poisson était compté (pour chaque doris) puis commençait le travail proprement dit.

- **Les piqueurs** : ils accrochaient le poisson par la tête sur un pique fiché sur une planche, dégageaient le chignon, fendaient la peau du ventre et enlevaient les tripes.
- **Les décolleurs** : ils coupaient la tête du poisson.
- **Les trancheurs** : ils tranchaient le poisson en deux, enlevaient l'arête dorsale pour en faire un poisson plat.
- Puis le mousse ou un novice lavait le poisson à l'aide d'une brosse puis venait l'énoctage, cette action consistait à retirer les traces de sang aux endroits où avaient été effectuées les coupes. Les poissons étaient ensuite égouttés puis descendus en cale pour y être salés et entreposés.
- Toutes ces actions se faisaient à un rythme soutenu et gare au mousse ou novice s'il ne suivait pas la cadence.

4- LE TRAVAIL DE SALAGE

- **Le saleur** : Le saleur était un personnage très important, de son travail dépendait le salaire des marins. Il avait un statut particulier, logeait à l'arrière du navire dans la chambre quand il ne possédait pas sa propre cabine. Il était rémunéré au même titre que le second et avait même le droit à une prime basée directement sur le nombre de morues vendues.
- **Son travail** : Le poisson était frotté au sel et disposé à fond de cale tête contre queue et queue contre tête en lits séparés par du sel.
- Après quelques jours, le poisson était entreposé en pile (en alternant une couche de poisson, une couche de sel), dans les rains (tranchée transversale d'un bord à l'autre du navire) de 2,50 m de large sur 4 m de profondeur. Le poisson était ensuite recouvert de prélarde (grosses toiles) sur lesquelles on bousquait le sel. Le saleur veillait en permanence à la propreté de la cale.

LE RYTHME DE TRAVAIL D'UN TERRE-NEUVAS :

12 heures de travail, 6 heures de relâche et de nouveau 12 heures de travail avec un décalage journalier.

UN METIER DANGEREUX :

Le métier était très dangereux, d'une part les blessures étaient fréquentes, notamment lors du travail du poisson (coupures), les chutes dues au pont glissant, les crevasses et gerçures (certains marins pour combler leurs crevasses, n'hésitaient pas à couler de la cire de bougie dans la plaie). Les désinfectants présents à bord étaient : eau oxygénée, éther, alcool et aussi de la teinture d'iode. Il y avait aussi les maladies. Les marins disposaient d'une trousse chirurgicale sommaire et d'attelles. Dans le coffre à médicaments se trouvait un petit livre de soins appelé « médecin de papier ». Les décès à bord n'étaient pas rares. Dans ce cas, le défunt était conservé à bord pendant 24 h avant d'être immergé à quelques miles du lieu de pêche après une brève prière récitée par le capitaine.

De même, de nombreux marins perdaient la vie à bord des doris soit en se perdant dans le brouillard et mourant de froid, soit par chavirage. Puis il y avait les naufrages des navires par tempêtes, abordages, incendies, voies d'eau, faits de guerre...).

CAUSES DE NAUFRAGES RECENSEES ENTRE 1900 ET 1939 :

Abordage : 12

Avaries non déterminées : 19

Brume ou brouillard : 5

Démâtage : 1

Echouage : 22

Collision avec des glaces : 4

Incendie à bord : 9

Perdus corps et bien (causes non déterminées) : 18

Sabordage : 1

Coulé par sous-marin : 41

Tempête : 44

Voie d'eau (les navires étaient souvent en mauvais état) : 57

Total : 233 navires perdus sur un total de 454 engagés pour cette période soit un pourcentage de plus de 51%.

LA PECHE A LA MORUE

2e PARTIE

LA PECHE SUR LES BANCS

Le premier navire connu, équipé uniquement pour la pêche errante, date de 1536. C'était un navire de petit tonnage, une cinquantaine de tonneaux (1 tonneau est égal à un volume de 1,83 mètre cube). L'équipage était constitué d'une douzaine d'hommes. La pêche se pratiquait du bord avec des lignes à main, le navire étant en dérive.

Puis la taille des navires a augmenté avec un équipage un peu supérieur.

Au milieu du 18^e siècle, les Dieppois laissent les lignes à main pour des lignes de fond dites « dormantes ou harouelles » et utilisent pour se faire des chaloupes.

Au cours des années 1830 – 1840, l'utilisation des lignes dormantes, des chaloupes et des portemanteaux (embarcation plus petite que la chaloupe) se généralise. Les équipages : 5 à 8 hommes par chaloupe et 4 à 5 hommes pour les portemanteaux.

A cette époque, la réglementation impose que la chaloupe soit reliée au navire par un filin, cette réglementation sera abandonnée en 1840.

A partir de 1872, le doris (embarcation d'origine américaine) commence à remplacer la chaloupe, il est plus maniable, a une bonne tenue à la mer et surtout est empilable (chose importante sur un navire où la place est comptée). Puis le doris va s'imposer sur tous les armements. Les hameçons ou « hains » vont être fabriqués en acier et donc plus résistants, le coton remplace le chanvre pour la confection des lignes.

Organisation avant la pêche

Pour l'armement du doris, 1 patron et un matelot appelé « avant de doris ». C'est le patron qui a choisi son avant car l'entente entre les deux hommes doit être parfaite. Il n'y a aucun rôle hiérarchique entre les deux hommes, le patron ayant une plus grande expérience maritime.

Quelques jours avant l'arrivée sur les bancs, le capitaine procède à un tirage au sort avec les patrons pour l'attribution du doris et du matériel de pêche. La zone de travail autour du navire est également tirée au sort. Tout ceci afin de garantir l'égalité des chances pour tous.

LE DORIS



Le matériel embarqué se compose de la façon suivante :

3 bancs (2 à l'avant dits 1^{er} et 2^e banc, puis le grand banc placé au milieu de l'embarcation sur lequel prend place le rameur)

1 bosse à l'avant pour amarrer le doris

1 compas pour sur les aires de vent

2 caisses à biscuits et 2 caisses à eau (pour la survie des marins en cas de problème)

1 couteau, 2 gaffons et 3 fourchettes à désemmauger (permettent de retirer les hameçons pris dans l'estomac du poisson)

2 mannes à lignes (chaque manne contient une ligne)

1 gaffe (les manches sont à la charge du patron de doris ainsi que les jeux de tollet qui maintiennent les avirons), 1 blutet (sert à remonter les lignes accrochées et les casiers à bulots), 5 avirons dont un de rechange, 2 écopés

1 ou 2 mâts et des voiles (le gréement est à la charge du patron de doris qui le confectionne)

2 ancres à jas, 2 bouées et leurs orins (permettent de maintenir la ligne en place et de la situer à la surface)

1 chatte pour récupérer les lignes écourtées / 1 corne de brume

Quelques gréements de doris

Les doris peuvent être gréés de différentes façons au gré du patron. L'aviron étant le moyen de propulsion principal, la voile ne pouvant être utilisée que sous certaines conditions (vent favorable).



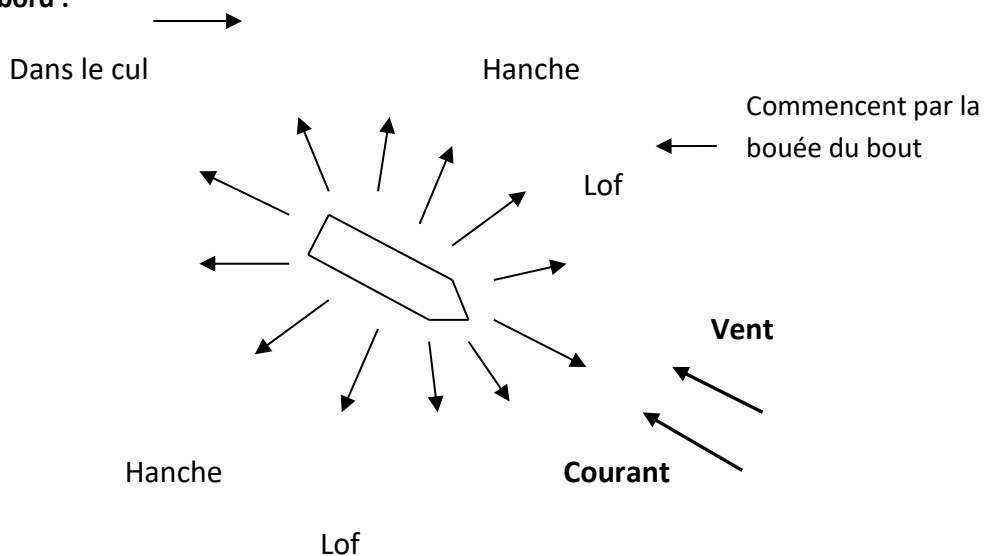
Les aires de vent et les zones de pêche des doris

Comme dit précédemment, les zones de travail des doris autour du navire ont été tirées au sort et seront régulièrement changées. Les changements étant du ressort du capitaine du navire.

Méthode :

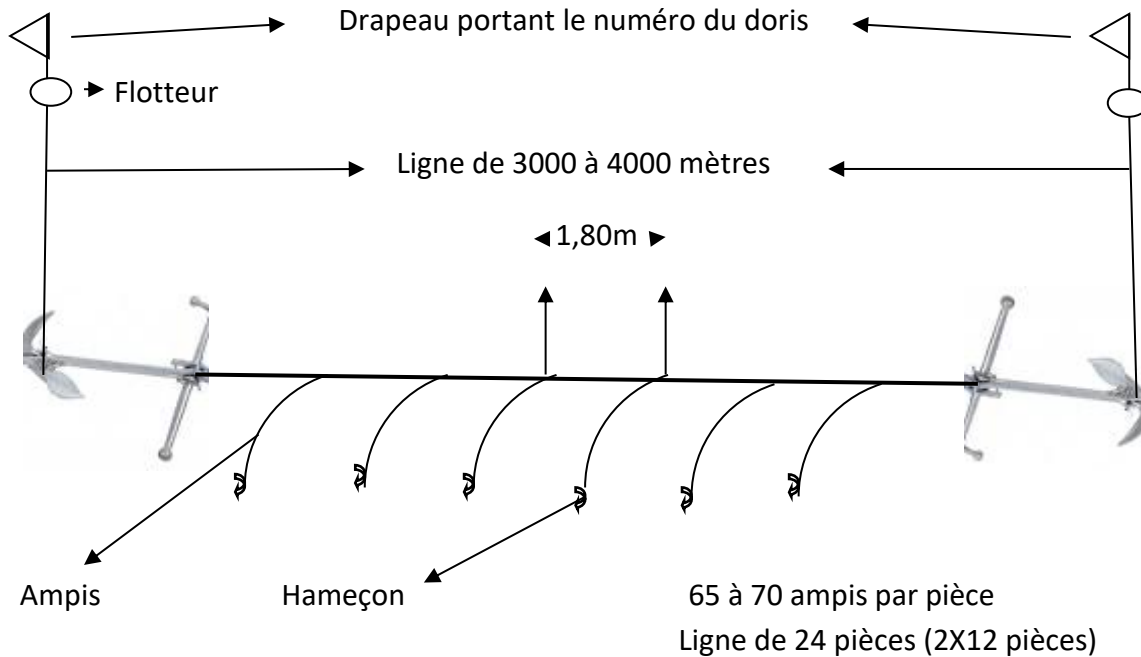
La rose des vents du compas est divisée en 32 quarts de $11^{\circ} 15'$ chacun soit un total de $356^{\circ} 8'$. Le capitaine du navire va, quant à lui, diviser la rose des vents non pas en 32 secteurs mais en autant de zones de travail qu'il y a de doris. Ces zones (aire de vent) étant appelées « tente ». Un navire terre-neuvier embarque une douzaines de doris.

Commencent par la
bouée du bord :



Le navire est le point central.

Description d'une ligne



La bouée du bord est celle située la plus proche du navire. La bouée du bout est celle de l'extrémité de la ligne située au large.

Dans le doris, il y a deux mannes contenant chacune une ligne composée de 12 pièces lovées de gauche à droite (1500 à 2000 mètres). Les deux lignes sont raccordées entre elles par un nœud d'ajut lors de la pause pour atteindre une longueur de 3000 à 4000 mètres et comportant plus de 1000 hameçons. C'est ce qu'on appelle le tentis.

En fonction des aires de vent (les doris ne vont pas être confrontés au vent et au courant de la même façon) les dorissiers vont tendre leurs lignes en commençant soit par la bouée du bord, soit par la bouée du bout. Cependant, la bouée du bord est toujours mouillée à une distance de 5 pièces du navire, jamais moins (une pièce mesure 133 mètres) ce qui fait une distance d'environ 700 mètres.

Pour relever les lignes, seul le capitaine décide en fonction du temps, de l'état de la mer, de la visibilité d'envoyer les hommes en mer. A l'ordre « croche » les doris sont mises à l'eau et armées. Pour relever les lignes, l'aviron est privilégié. Le principe pour le relevage des lignes est de venir vent debout. Ce qui veut dire que les doris qui sont sous le vent commencent d'abord par relever la bouée du bout et c'est bien là la difficulté car celle-ci n'est pas toujours visible même si le patron a noté sa position avec son compas. Les dorissiers s'entraident, le premier qui a retrouvé sa bouée le signale aux autres pour faciliter les recherches des autres bouées surtout lorsque la brume est présente.

L'avant de doris, posté à l'avant de l'embarcation, déhale le doris sur la ligne qu'il remonte à bord. Le patron installé sur le grand banc décroche les poissons et love la ligne dans la manne. Un doris peut transporter 200 à 400 poissons (en fonction de la taille), le plat bord de l'embarcation étant alors à une vingtaine de centimètres au dessus de l'eau. Parfois plusieurs allers-retours sont nécessaires.

Lorsque le doris revient au navire, le poisson est déchargé et compté.

A la fin de la pêche les doris sont remontées à bord si le temps est mauvais et la mer agitée. Quand la mer est calme, les doris sont amarrées sur deux sabailles (filin mixe textile et acier) longues de 200 mètres et frappées à l'arrière du navire.

La journée des Terre-Neuvas

Les dorissiers partent le soir vers 17h00 pour mettre les lignes à l'eau puis regagnent le bord. Ils mangent puis vont dormir. Le lendemain, peu avant l'aube, les hommes sont réveillés. Après avoir mangé quelques biscuits accompagnés d'un café et d'un boujaron d'alcool, les hommes embarquent sur leur doris pour relever les lignes. Une fois les lignes rentrées, les hommes ramènent le poisson à bord. Après l'avoir déchargé et compté, si un autre voyage est nécessaire, les hommes repartent sur le lieu de pêche après avoir avalé un café ou un verre de vin blanc. Une fois toute la pêche à bord, les hommes vont manger une soupe, il est à peu près 9h00 du matin. Commence alors le dur travail du poisson. A midi, les hommes ont le droit à un peu de repos qu'ils utilisent pour se restaurer. L'après midi est consacré à démêler et boëtter les lignes. En fin d'après midi de nouveau vers 17h00, les hommes repartent poser les lignes.

Ce rythme de travail sera immuable pendant toute la durée de la campagne.

Voilà résumé brièvement la vie des pêcheurs sur les bancs de Terre-Neuve. Parler en détail de toute l'activité demanderait un livre complet. Un excellent ouvrage intitulé « Terre-Neuvas » publié au Chasse-Marée est une référence sur le sujet.

BONUS

Chaque terre-neuvas embarque avec lui un coffre où sont rangées ses affaires personnelles. Les coffres sont amenés en charrette jusqu'au quai où est amarré le navire.



Contenu d'un coffre de terre-neuvas

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">1 casquette, 1 béret et 1 bonnet1 mouchoir de cou3 ou 4 tricot de flanelle3 ou 4 chemises de toile2 tricots de laine2 ou 3 vareuses de toiles1 suroit1 ceinture de flanelle (pour le mal de dos)Des mitaines et des mouchoirs3 ou 4 caleçons longs3 paires de chaussettes de laine3 à 4 pantalons de toile1 jeu d'alouette (cartes)1 bouteille de goutteDe l'ail, des échalotes, des oignons1 sac de marinDes photos de famille, 1 image pieuse1 paillasse | <ul style="list-style-type: none">Des chaussettes russes
 taillées dans des sacs à farineDes sabots, des sabots-bottes, des bottesDes couverts, 1 à 2 couteaux de pocheDes savons, 1 rasoir et 1 blaireauDes allumettes et 1 briquet1 nécessaire d'écriture1 pot de 5 à 10 kg de beurre saléOrmées au vinaigre (pommes)Des pots de miel et de confitureDe quoi fumer ou chiquerDes outils de voilerie1 pigou (sorte de chandelier) et des bougies1 pot de « roupettes à queuesDu matériel pour réparer les vêtementsDe l'andouille et des saucisses sèches, fumées1 touque de cidre, déclarée à la douane, taxée |
|---|--|

Thierry KLEIN